

Michel FRICK

Prix
Public
49€

INTRODUCTION
A LA MARCOPHILIE DE
L'ALSACE-LORRAINE
1870 – 1918



ASSOCIATION DES SPECIALISTES
EN MARQUES POSTALES ET OBLITERATIONS
D'ALSACE-LORRAINE

Préface

L'histoire postale en Alsace-Lorraine, et plus particulièrement la marcophilie, est d'une richesse inouïe, on ne l'écrira jamais assez. Depuis longtemps, elle intéresse les philatélistes qui l'étudient avec passion.

L'expression « Alsace-Lorraine » (« *Elsass-Lothringen* » en allemand) elle-même a surgi en 1870, pour désigner ce territoire conquis militairement qui subit une annexion de fait pendant près d'un demi-siècle.

Le « territoire d'Empire » (« *Reichsland* ») fut ainsi créé et divisé en trois districts (« *Bezirke* », équivalent du département français) et le matériel allemand y fut installé. Cependant, contrairement à la France centralisatrice, l'Allemagne n'avait pas encore d'unité ni de découpage administratif aussi développé. La période dévoile une très grande diversité de types de timbres à date, notamment parce que la « *Reichspost* » faisait appel à plusieurs fabricants locaux.

En 1937, cinq ans après sa création, la SPAL publia un « catalogue spécial des timbres dits d'Alsace-Lorraine, leurs oblitérations et certaines pièces postales de la guerre de 1870-1871 ». En 1952, la SPAL éditait un catalogue de 100 pages sur la marcophilie de 1872 à 1918, suite logique de celui de 1937. Trente ans plus tard, un autre catalogue, étendu aux timbres à date provisoires jusqu'en 1924, vit le jour, suivi de nombreux suppléments publiés dans « Le Trait d'Union », le bulletin périodique de l'association.

Fin 2006 fut retenue l'idée, au sein du comité directeur de la SPAL, de lancer une nouvelle mise à jour du catalogue des années 1980 et de l'étendre à 1870-71, cette dernière période étant à la base du but et des statuts initiaux de l'association.

Le présent ouvrage constitue un préalable bienvenu et indispensable aux répertoires à venir. Il présente, de façon méthodique et notamment à l'aide des textes officiels de la Poste impériale, les timbres à date et autres marques postales employées dans la région. Les fausses oblitérations n'ont pas été oubliées et leur dénonciation est une des marques de fabrique de la SPAL. La centralisation et la vérification des informations reçues ont été réalisées, par département, par les trois chevilles ouvrières de l'association : Alain Sturm pour le Bas-Rhin, Michel Frick pour le Haut-Rhin et Alain Demeraux pour la Moselle. Ces derniers n'ont pas ménagé leurs efforts afin de nous offrir une base de référence pour un nouveau cycle trentenaire ! Qu'ils en soient félicités, ainsi que tous ceux ayant participé à cette œuvre !

Laurent Bonnefoy

Membre de l'Académie de Philatélie

Sommaire

<u>Présentation</u>	11
- Aperçu historique : l'Alsace-Lorraine de 1871 à 1918	13
- Les villes et villages annexés	19
- Le Haut-Rhin (Oberelsass)	22
- Le Bas-Rhin (Unterelsass)	24
- La Lorraine (Deutsch-Lothringen)	24
- La réouverture des bureaux de poste	27
- Les différents types d'établissements postaux	30
1. <u>Le matériel français utilisé à titre provisoire après 1870</u>	37
1.1. Les timbres à date	39
1.1.1. <i>Les timbres à date des bureaux de recette (types 15 à 17)</i>	39
1.1.2. <i>Les timbres à date des bureaux de distribution (type 24)</i>	45
1.2. Les timbres oblitérants à numéros d'ordre	46
1.2.1. <i>Les losanges « petits chiffres » de la 1^{ère} nomenclature (type 44)</i>	47
1.2.2. <i>Les losanges « gros chiffres » de la 2^{ème} nomenclature (type 45)</i>	47
1.2.3. <i>Les losanges « petits chiffres des gros chiffres » (type 44a)</i>	48
1.3. Les timbres à date des services télégraphiques (type 47)	49
1.4. Les timbres à date des bureaux d'échange (type 49)	50
2. <u>Les marques manuscrites et griffes (1870-1918)</u>	51
2.1. Les annulations et marques d'origine manuscrites (type 103)	53
2.1.1. <i>Les oblitérations manuscrites provisoires d'oct. à déc. 1870 (type 103a)</i>	53
2.1.2. <i>Les mentions manuscrites de fortune de 1871 à 1918 (type 103b)</i>	55
2.1.3. <i>Les annulation manuscrites réglementaires (type 103c)</i>	56
2.2. Les griffes (type 104)	57
3. <u>Les timbres à date allemands de 1870 à 1875</u>	67
3.1. Les timbres à date provisoires utilisés en Lorraine (type 107)	70
3.2. Les timbres à date provisoires modèle badois utilisés dans le Bas-Rhin (type 108)	73
3.3. Les timbres à date transitoires	74
3.3.1. <i>Les timbres à date circulaires (type 111)</i>	74
3.3.2. <i>Les timbres à date rectangulaires (type 120)</i>	83
3.4. Les timbres à date avec rosettes (type 114)	85
3.5. Les timbres à date en forme de fer à cheval (type 117)	87
3.6. Les timbres à date modèle dit « berlinois » (type 109)	90
3.7. Les timbres à date pour affranchissement en numéraire : « Franco-Stempel » (type 110)	91
3.8. Les anciens timbres de port payé en numéraire échoppés (type 110a)	94

4.	<u>Les timbres à date allemands normalisés à partir du 1^{er} juillet 1875</u>	95
4.1.	Les timbres à date expérimentaux (type 113e)	99
4.2.	Les timbres à date circulaires réglementaires (type 113)	100
4.3.	Le cas particulier des « Klaucke-Stempel » (type 113a)	106
4.4.	Les anciens timbres à date circulaires mis aux normes (type 113b et 117b)	107
4.5.	Les timbres à date normalisés sans étoiles (type 113c)	108
4.6.	Les timbres à date rectangulaires réglementaires (type 122)	109
4.7.	Les timbres à date intermédiaires	110
	4.7.1. <i>L'ancien modèle dit « berlinois », avec étoiles (type 164a)</i>	110
	4.7.2. <i>Le nouveau modèle dit « berlinois » (type 164)</i>	111
4.8.	Les timbres à date à segment supérieur (type 162)	112
4.9.	Les timbres à date avec pont	116
	4.9.1. <i>Les timbres à date avec pont durant la période d'essai (type 148e)</i>	116
	4.9.2. <i>Les timbres à date normalisés de 1890 (type 148)</i>	118
	4.9.3. <i>Les timbres à date avec pont mis en service en 1897 (type 148a)</i>	123
	4.9.4. <i>Les timbres à date avec hachures fines (type 148b)</i>	123
	4.9.5. <i>Les timbres à date avec caractères minuscules (type 148c)</i>	124
	4.9.6. <i>Les timbres à date avec pont sans hachures (type 158)</i>	125
	4.9.7. <i>Les timbres à date avec arc supérieur (type 165)</i>	128
	4.9.8. <i>Les timbres à date avec arc inférieur (type 166)</i>	129
5.	<u>Les machines à oblitérer</u>	131
5.1.	La machine « Haller » (type 147a)	133
5.2.	La machine « Bickerdike » (type 147b)	134
5.3.	La machine « Sylbe & Pondorf » (type 147)	134
5.4.	La machine « Universal » (type 147d)	135
6.	<u>Les timbres à date particuliers</u>	137
6.1.	Les timbres de taxation (« Porto-Stempel »)	139
6.2.	Les timbres à date de détaxe (« Entlastet »)	140
6.3.	Les timbres à date d'arrivée (« Eingegangen »)	141
6.4.	Les timbres à date des services télégraphiques	142
6.5.	Les timbres à date du service des colis postaux	143
6.6.	Les timbres à date commémoratifs (type 144)	145
6.7.	Les timbres à date de la poste ferroviaire	146
6.8.	Les timbres à date militaires	149
	6.8.1. <i>La poste militaire durant la guerre de 1870-1871</i>	149
	6.8.2. <i>La poste militaire de garnison</i>	154
	6.8.3. <i>Les camps de tir ou d'entraînement</i>	157
	6.8.4. <i>La poste militaire durant la guerre 1914-1918</i>	159
6.9.	Les timbres à date des postes locales privées	163
7.	<u>Les faux timbres à date et griffes</u>	167
7.1.	Fausses oblitérations sur timbres-poste originaux	169
7.2.	Fausses oblitérations sur réimpressions de Hambourg	170
7.3.	Fausses oblitérations sur faux de Genève (dits « faux de Fournier »)	172
7.4.	Fausses oblitérations sur lettres	175

8. <u>Incidences de la guerre 1914 –1918 et de la libération de l’Alsace-Lorraine</u>	177
8.1. La fermeture définitive ou provisoire de bureaux de poste en 1914 / 1915	179
8.2. La poste en Alsace reconquise	181
8.3. Les oblitérations de fortune au cours de l’été 1914 dans le Haut-Rhin	186
8.4. Le cachet « Nebenstelle » de Munster	187
8.5. Les oblitérations « bouchon »	189
8.6. Les oblitérations sur vignettes de bienfaisance	189
8.7. Les marques de censure oblitérantes	190
8.8. Les changements de dénomination de certains bureaux	191
8.9. La libération et le retour à l’administration française en 1918	193
8.9.1. <i>La reprise en main des bureaux de poste par les autorités françaises</i>	193
8.9.2. <i>L’utilisation des timbres poste allemands à titre provisoire</i>	193
9. <u>Éléments de cotation des timbres à date</u>	197
9.1. Les critères de cotation pris en compte	199
9.2. La qualité de la frappe du timbre à date	200
9.3. L’incidence de l’affranchissement	202
9.4. L’évaluation des timbres à date sur documents sans timbres-poste	205
9.5. Plus-values pour oblitérations sur supports particuliers	209
9.6. Plus-values liées à une date particulière	213
9.7. Le cas des cachets d’arrivée ou de transit	214
<u>Annexes</u>	
1. Dates marquantes de la période 1870 – 1918 en Alsace-Lorraine	217
2. Liste des bureaux de poste alsaciens et lorrains (nom français et nom allemand)	218
3. Cartes d’Alsace-Lorraine avec localisation des bureaux de poste	224
4. Circulaire du 25 août 1870 concernant l’administration des postes dans les territoires occupés par les troupes allemandes	229
5. Sources bibliographiques	231

1. Le matériel français utilisé à titre provisoire après 1870

1.1. Les timbres à date

Les timbres à date français utilisés jusqu'en 1870 n'étaient en principe pas destinés, hormis quelques cas particuliers, à l'oblitération des timbres-poste mais à la datation des correspondances. Contrairement à la doctrine postale française, ces timbres à date ont été utilisés comme timbres oblitérant sur timbres-poste d'occupation dans certains bureaux de poste ayant rouvert en octobre ou novembre 1870, en attendant la livraison du matériel oblitérant allemand. Ces timbres à date ont également servi comme marques d'arrivée, apposés au verso des lettres. Ils se différencient selon le statut du bureau de poste qui les utilisait. Le timbrage devait réglementairement être effectué à l'encre noire mais cette règle n'a pas toujours été respectée.

1.1.1. Les timbres à date des bureaux de recette (types 15 à 17)

Les recettes sont des bureaux de plein exercice, appelés bureaux de direction avant 1865. Trois types de timbres à date pouvaient y être utilisés :

- 1) un petit cachet de 21 mm de diamètre avec double cercle, apparu dès 1838 dans certains bureaux, dit « *type 15* » par les philatélistes. Il n'est connu sur timbres-poste d'occupation que pour un seul bureau en Alsace-Lorraine, celui de Forbach.



Ce timbre à date est recensé du 3 octobre 1870 au 5 janvier 1871. En octobre 1870, il est frappé en rouge ou en bleu, ensuite en noir.



3 octobre 1870

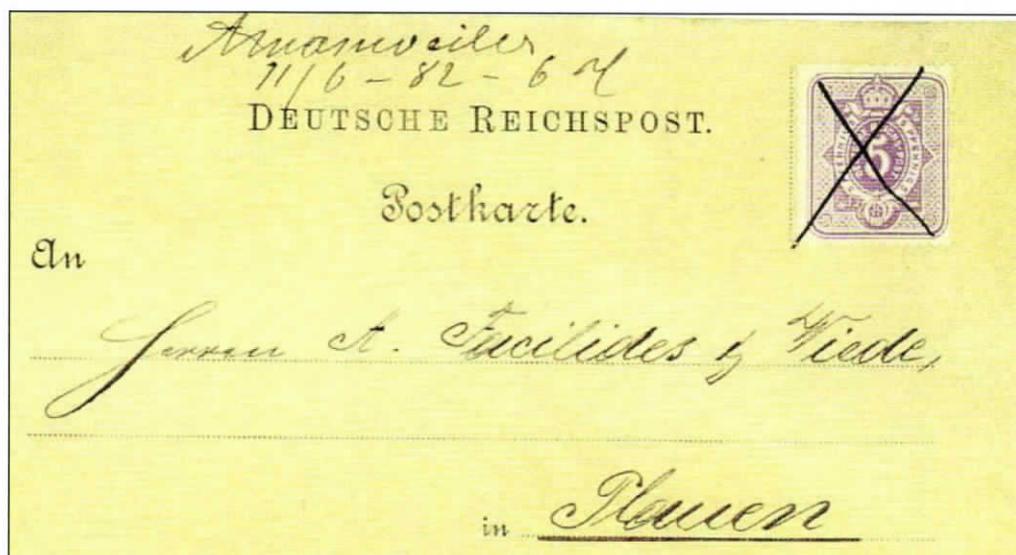
- 2) un timbre avec levée, dit « *type 16* », ne comportant qu'un seul cercle extérieur mis en service en 1868 par l'Administration des Postes. Il fut essentiellement livré en remplacement des timbres à date type 15 usés. Il est signalé au début de l'occupation allemande comme timbre oblitérant dans 37 bureaux de poste, principalement dans le Bas-Rhin et en Lorraine :



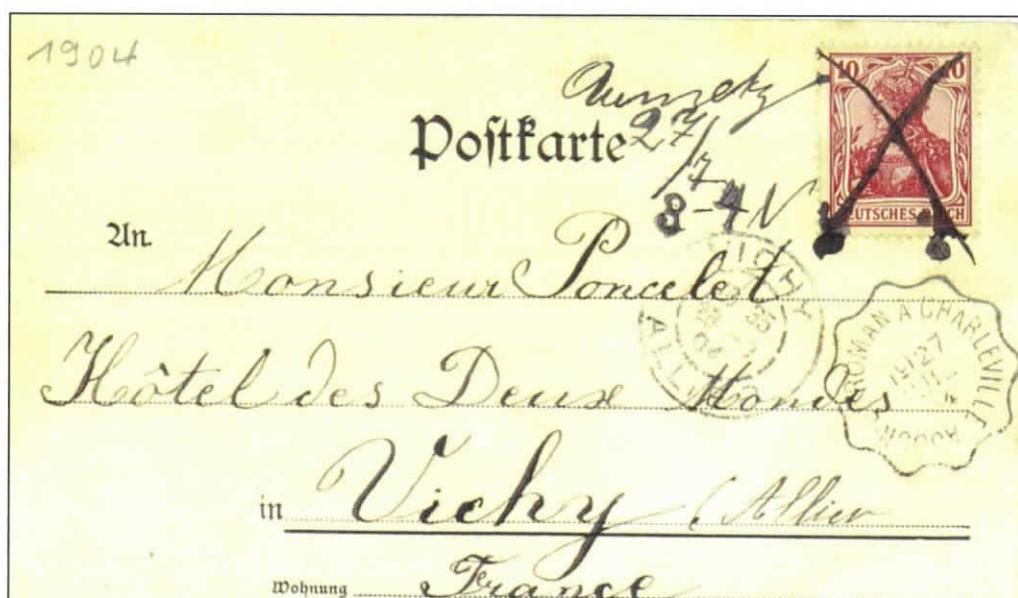
2.1.2. Les mentions manuscrites de fortune de 1871 à 1918 (type 103b)



Lorsque le millésime de l'oblitération manuscrite est de 1872 (voir ci-contre) ou des années suivantes, on est beaucoup plus dubitatif. S'agit-il d'une marque d'origine de la poste ferroviaire atypique ou d'une oblitération de fortune réalisée en cas d'indisponibilité du timbre à date (timbre cassé, perdu, volé) ? Sur timbre détaché il est très difficile d'établir l'authenticité de ce type d'annulation.



Marque manuscrite « Amanweiler 11/6 – 82 - 6-7 »



« Aumetz 27/7 – 8-9 N » de 1904

La dernière date relevée du timbre à date type 113 « AUMETZ » est le 20 juillet 1904. Un nouveau timbre à date « AUMETZ (LOTHRINGEN) » (type 148) est connu à partir du 10 août 1904. Peut-être que le bureau de poste était privé de timbre à date durant quelques jours.

3.5. Les timbres à date en forme de fer à cheval (« *Hufeisenstempel* »)⁶³ (type 117)⁶⁴

En 1871 (première date connue : **8 août 1871**, à Colmar), 13 bureaux de poste au trafic important ont été dotés de timbres à date oblitérants en forme de fer à cheval (attention, ceux de Guebwiller datés du 22 mars 1871 ou du 12 juin 1871 sont des faux !). Ce type de timbre à date, fabriqué par Julius Klaucke, de Solingen, a été utilisé dans 39 villes allemandes, dont 11 en Alsace-Lorraine. Seuls 4 bureaux (Colmar, Mulhouse, Sainte-Marie-aux-Mines et Sarreguemines) ont utilisé de tels timbres à date dès 1871 pour oblitérer les timbres-poste d'occupation, les autres ont été mis en service plus tard.



Les plus grands bureaux en ont utilisés plusieurs à la fois (6 à Strasbourg et 7 à Mulhouse), chacun légèrement différent. Ils se distinguent particulièrement par les ornements en forme de spirales, d'astérisques, de points, de croix, de triangles ou de losanges et par la forme de leurs extrémités, rondes ou incurvées.



Ce timbre à date est le premier en partie mécanisé (la levée n'a plus besoin d'être retirée et changée manuellement, une simple molette permet de la modifier). Cela permettait un gain de temps et une rationalisation du travail.

La levée est en principe droite, sauf sur deux types de Strasbourg sur lesquels la levée est connue incurvée. Les lettres « V » et « N » (abréviations de « Vormittag », littéralement « avant-midi » et de « Nachmittag », après-midi) sont parfois remplacées par les lettres « M » (« Morgen », matin) et « A » (« Abend », soir) dans deux timbres à date de Strasbourg, cas sans équivalent dans les autres bureaux de poste d'Allemagne.

⁶³ Pour plus de renseignements, se reporter à l'ouvrage de Friederich Spalink, « Die deutschen Hufeisenstempel »

⁶⁴ Types 117, 118 et 119 (et sous-types correspondants) dans l'ancienne nomenclature SPAL

4.2. Les timbres à date circulaires réglementaires (type 113)⁷⁴ « Sternchen-Stempel »

On distingue plusieurs possibilités :

- communes avec un seul bureau de poste et disposant d'un seul timbre à date (2 étoiles) ou de plusieurs timbres à date (1 étoile et une lettre),
- communes avec plusieurs bureaux de poste (n° du bureau au-dessus du bloc dateur) disposant d'un seul (2 étoiles) ou de plusieurs timbres à date (1 étoile et 1 lettre).



L'ordonnance du 22 mai 1875 ne donne aucune indication relative à la taille des timbres à date, pas même de diamètre minimum ou maximum. Elle comprend toutefois la reproduction de 3 spécimens de timbres à date, tous avec un diamètre de 24 mm. C'est la taille qui sera reprise dans la plupart des cas, mais quelques uns sont de plus petite taille (23 mm). D'une façon générale, on observe une augmentation de la taille des timbres à date vers 1880 (généralement, le diamètre passe à 25,5 / 26 mm, parfois même jusqu'à 27,5 mm), c'est le cas à Metz et Strasbourg mais aussi dans de petits bureaux ayant été ouverts plus tardivement.

Nous avons fait le choix de regrouper sans distinction l'ensemble de ces timbres à date sous le type 113.



L'administration postale allemande autorise l'utilisation de parenthèses à partir de l'été 1882. Les allemands utilisent dans ce cas l'expression de « Klammer-Stempel ».



Seuls 5 bureaux ont été dotés de tels timbres à date dans le Haut-Rhin, la première date relevée est le 21 janvier 1884 à Mulhouse 2.

⁷⁴ Regroupe les n° 113, 115, 116A, 131, 131A, 132 et 123B de l'ancienne nomenclature SPAL.

4.9. Les timbres à date avec pont (« Typenräder-Stempel »)

Les timbres à date avec pont sont officiellement mis en service par une ordonnance du 10 juillet 1890, mais certains bureaux de poste les ont utilisés à titre expérimental bien avant cette date.

4.9.1. Les timbres à date avec pont durant la période d'essai (type 148e)

Le premier texte autorisant la mise en service de timbres à date avec pont est une ordonnance du 26 août 1888. Ce texte fait suite à une première expérience avec un timbre à pont menée à Berlin depuis décembre 1887.

Quelques bureaux de poste ont été choisis dans chaque région pour tester à grande échelle ces nouveaux timbres à pont, jusqu'au 10 juillet 1890, date de leur mise en service officielle dans toute l'Allemagne.

La fabrication des timbres à date est confiée au graveur Theodor Gleichmann et aux frères Friederich et Emil Martin. Ces timbres à date sont techniquement novateurs car les éléments composant le bloc dateur placés dans le pont (« Datumbrücke »), ne sont plus changés manuellement avec une pincette, mais gravés sur une roue qu'il suffisait de tourner. C'est la raison pour laquelle les Allemands parlent des « Ersten Typenräder-Stempel ». De ce fait, il n'y a plus de variétés dans la date, contrairement aux timbres à date précédents.

Au-dessus et en-dessous du pont figure un petit espace avec des hachures (« Gitter-Segmente »). C'est pourquoi ce timbre à date est également appelé « Datumbrücken-Gitterstempel » ou plus simplement « Gitterstempel » mais également « Schweitzer-Stempel » en raison de sa ressemblance avec un timbre à date ressemblant mis en service antérieurement en Suisse.

La période d'essai commence a priori le 15 août 1888 et prend fin le 25 juin 1890. Deux modèles de timbres à date ont été testés : un timbre de 25 mm de diamètre environ et un autre, un plus grand, de 26,5 à 30 mm.

Plusieurs timbres à date de 25 mm ont été utilisés en Alsace-Lorraine à partir de 1889 (première date relevée entre parenthèses) :

- avec 3 étoiles en bas dans la couronne : à Dieuze (14 mars 1889), Erstein (10 décembre 1889), Sarre-Union (21 février 1889) et Saverne (10 décembre 1889),
- avec une lettre distinctive à la place de l'étoile de droite : « DIEUZE / **a » (16.5.90)
- avec une étoile en bas à gauche, le numéro du bureau de poste et une lettre distinctive : « METZ / * 1 b » (1^{er} mai 1889) et « METZ * 1 c » (3 octobre 1888),



6.9. Les timbres à date des postes locales privées

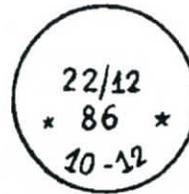
Une loi du 25 octobre 1871 permet en Allemagne la création d'entreprises privées de distribution du courrier à l'intérieur d'une ville. De multiples entrepreneurs se sont succédés dans les quatre principales villes d'Alsace-Lorraine. Ces entreprises utilisèrent leurs propres timbres-poste.

Strasbourg

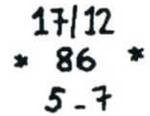
Une première entreprise (« **Privat-Briefsverkehr** ») fut ouverte le 4 novembre 1886 par Joseph Senn. Jusqu'au 31 mars 1900, date de sa fermeture, elle changea huit fois de propriétaire, mais la direction restait toujours au n° 7 de la rue Brûlée.



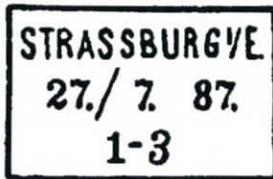
4 novembre 1886 – 15 décembre 1886



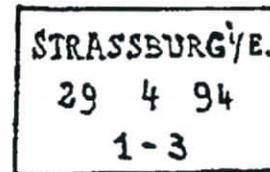
15 décembre 1886 – 10 janvier 1887



Le timbre à date circulaire ci-dessus (connu avec ou sans cercle extérieur) fut retiré rapidement car considéré comme trop ressemblant aux timbres à date de la poste impériale. Le nom de la ville fut supprimé dans un premier temps, dans l'attente de la mise en service d'autres cachets.



Timbre à date rectangulaire
mis en service le 10 janvier 1887



Second type apparu en 1889
« STRASSBURG » en lettres « romaines »

Une seconde entreprise (« **Privat Briefverkehr Hansa** ») fut créée vers Noël 1892 par Mme von Reichenstein, le bureau connu de nombreuses difficultés et ferma le 19 mars 1898.

